

### **Message de la sous-ministre de l'Énergie**

Je suis heureuse de vous présenter le plan de services en français du ministère de l'Énergie de la Nouvelle-Écosse pour l'année 2009-2010. Notre ministère s'engage à respecter la *Loi sur les services en français* de la province et son règlement, et chaque année nous élaborons un plan qui présente les objectifs et buts spécifiques que nous devons atteindre. Ce plan est publié et nos progrès sont documentés. Au cours de l'année à venir, j'encourage les Néo-Écossais à partager leurs commentaires sur les façons dont le ministère de l'Énergie peut mieux servir la communauté acadienne et francophone de notre province.

Veillez agréer mes plus sincères salutations.

Alison Scott

Sous-ministre  
Ministère de l'Énergie

### **Réponses aux demandes en français (orales et écrites)**

Au cours de l'année 2009-2010, nous allons élaborer et mettre en œuvre un plan et une approche visant à répondre aux demandes orales et écrites du public de communiquer en français. Notre comptoir de réception acceptera les demandes orales du public par téléphone et nous demanderons à un employé francophone de rappeler la personne en question. Le personnel de la réception et d'autres personnes qui occupent des postes clés prévoient suivre des cours de français. Les coordonnées qui se trouvent sur le site Web seront également disponibles en français.

### **Inventaire des services en français**

Le ministère s'efforcera d'établir la priorité des publications et des services qui seront offerts à la communauté acadienne et francophone.

**Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs spécifiques en 2008-2009**  
**Ministère de l'Énergie**

<b>Objectifs</b>	<b>Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2008-2009</b>	<b>Buts et objectifs pour 2008-2009</b>	<b>Mesures prévues en 2008-2009</b>	<b>Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs spécifiques en 2008-2009</b>
<b>Objectif 1</b> Le renforcement du cadre de travail en matière de politique, de réglementation et d'administration, à l'appui de la Loi sur les services en Français.	1.1 L'Office des affaires acadiennes et le ministre s'acquittent de leurs obligations en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i> .	Continuer de participer au comité de coordination des services en français et au sous-comité sur les consultations.	Assister à au moins 75 pour cent des réunions mensuelles.	La coordonnatrice des services a français a assisté à au moins 75 % des réunions mensuelles.
	1.2 Capacité accrue du gouvernement d'appuyer les ministères/offices dans la prestation de services en français.	Aucun identifié.		
<b>Objectif 2</b> La avec la communauté.	2.1 L'élaboration et l'établissement en priorité des services en français qui seront offerts et de stratégies ou d'approches relatives à la prestation de services.	Avec l'aide de l'Office des affaires acadiennes, identifier et établir des relations entre le ministère et les organismes communautaires acadiens et francophones qui s'intéressent aux questions liées à l'énergie.	Établir une liste des communautés et organismes qui s'intéressent aux enjeux liés à l'énergie d'ici la fin du 2e trimestre de 2008-2009 et tenir au moins une rencontre avec chacun d'ici la fin de l'année financière.	Le ministère a établi une liste des communautés et organismes qui pourraient s'intéresser aux enjeux liés à l'énergie.
<b>Objectif 3</b> La communication, le partage d'information et la promotion des services offerts en français.	3.1 L'information publique est offerte dans les deux langues officielles.	Continuer d'offrir les publications importantes du ministère dans les deux langues. S'assurer que les publicités et avis publics appropriés sont présentés dans les deux langues et publiés dans les médias francophones.	Identifier les documents qui doivent être traduits en français sur le site Web du ministère. Identifier les publicités et avis publics appropriés. Demander à l'Office des affaires acadiennes et aux intervenants de la communauté de nous aider à identifier	Des publications importantes du ministère – documents de consultation pour la <i>Stratégie de l'énergie</i> et le <i>Plan d'action sur les changements climatiques</i> – ont été traduites en français. La <i>Stratégie de l'énergie</i> est également en cours de traduction pour n
	3.2 Sensibilisation accrue des employés et du public de l'approche adoptée par le gouvernement pour offrir des services en français.	Continuer d'informer les employés au sujet de l'engagement du gouvernement dans la prestation de services en français et des processus entrepris.	Message annuel de la sous-ministre au personnel préparé.	Avec l'aide de notre division des communications, nous avons préparé un message annuel de la sous-ministre et le message a été distribué.

Objectifs	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2008-2009	Buts et objectifs pour 2008-2009	Mesures prévues en 2008-2009	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs spécifiques en 2008-2009
<p><b>Objectif 4</b> Le soutien à l'élaboration, à la planification et à la prestation des services en français dans les secteurs prioritaires.</p>	<p>4.1 Des ministères/offices élaborent et ajustent des plans et des stratégies pour la prestation de services en français dans le cadre de leur processus de planification annuelle.</p>	<p>Avec l'aide de l'Office des affaires acadiennes, obtenir un modèle qui a été mis en œuvre avec succès par un autre ministère. Identifier les domaines prioritaires pour la prestation de services en français au sein du ministère, élaborer un plan et faire l</p>	<p>Établir un plan d'ici la fin du 2e trimestre de 2008-2009. Un plan annuel de services en français doit être élaboré avant le 1er avril pour les exercices financiers subséquents.</p>	<p>L'Office des affaires acadiennes fournira une liste des coordonnateurs des services en français des autres ministères. Un plan annuel de prestation de services sera élaboré.</p>
	<p>4.2 Le gouvernement adopte une approche coordonnée pour traiter les questions relatives aux ressources humaines en matière de prestation des services en français.</p>	<p>S'assurer qu'un nombre adéquat d'employés sont bilingues en offrant des possibilités de formation pour le développement, le maintien et la croissance des aptitudes en français, et en examinant le besoin, au sein du ministère, d'embaucher et de former des</p>	<p>Déterminer le nombre d'employés qui sont actuellement bilingues ou qui suivent des cours de français. Déterminer combien d'employés sont intéressés à suivre des cours de français par l'envoi d'un courriel interministériel.</p>	<p>Nous avons identifié les membres de notre personnel qui sont bilingues. Nous avons dressé la liste des membres du personnel qui sont intéressés à suivre des cours de français. Les directeurs aviseront leur personnel lors des réunions régulières que des co</p>
	<p>4.3 La prestation de services correspond aux objectifs en développement tel qu'énoncé dans le Plan de développement global de la communauté acadienne et francophone.</p>	<p>Aucun identifié.</p>		
	<p>4.4 Les centres scolaires communautaires contribuent à l'épanouissement de la communauté acadienne et francophone.</p>	<p>Aucun identifié.</p>		

**Buts, objectifs et mesures pour l'année 2009-2010**  
**Ministère de l'Énergie**

<b>Objectifs</b>	<b>Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2005-2009</b>	<b>Buts et objectifs pour 2009-2010</b>	<b>Mesures prévues en 2009-2010</b>	<b>Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs spécifiques en 2008-2009</b>
<b>Objectif 1</b> Cadre de travail et politique Renforcer le cadre de travail en matière de politique, de réglementation et d'administration, à l'appui de la Loi sur les services en français.	1.1 L'Office des affaires acadiennes, le ministre et les institutions publiques désignées s'acquittent de leurs obligations en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i> et de son règlement. Cela comprend la révision du règlement avant le 31 juillet 201	Sensibiliser davantage les employés du ministère à la <i>Loi sur les services en français</i> et son règlement.	La coordonnatrice des services en français avisera toutes les divisions au sujet de la <i>Loi sur les services en français</i> et son règlement.	
	1.2 Les institutions publiques désignées ont appliqué toutes les dispositions du règlement.	Identifier les domaines où le règlement peut être mis en œuvre.	À communiquer.	
<b>Objectif 2</b> Prestation de services en français. Consulter, planifier, élaborer et offrir des services en français dans les domaines prioritaires.	2.1 Les institutions publiques désignées offrent des services permettant de répondre aux besoins prioritaires de la communauté acadienne et francophone qui ont été établis pendant les consultations.	Identifier les services qui sont offerts au public par le ministère de l'Énergie. Élaborer un plan visant à offrir ces services à la communauté acadienne et francophone.	Consulter les directeurs au sujet des services actuellement offerts et obtenir des conseils sur les services qui doivent être offerts à la communauté acadienne et francophone.	
	2.2 Les fonctionnaires maîtrisent mieux l'approche adoptée par le gouvernement pour offrir des services en français. Ils sont davantage conscients des questions d'ordre culturel liées à la communauté acadienne et francophone; ils font la promotion des ser	Le personnel sera plus sensible aux enjeux culturels liés à la communauté acadienne et francophone.	Demander à l'Office des affaires acadiennes de fournir des renseignements sur les enjeux sociaux, économiques et culturels. Le ministère partagera ces renseignements avec le personnel.	

Objectifs	Résultats prévus : Plan stratégique pour les services en français 2005-2009	Buts et objectifs pour 2009-2010	Mesures prévues en 2009-2010	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs spécifiques en 2008-2009
	2.3 Le public comprend mieux l'approche adoptée par le gouvernement pour offrir des services en français, ainsi que les programmes et les services qui leur sont offerts.	Le public est avisé des services offerts par le ministère de l'Énergie sur le site Web en français.	Travailler avec la division des communications pour identifier l'information à faire traduire en français.	
	2.4 Identification des services en français considérés comme étant prioritaires, ainsi que des stratégies ou des méthodes de prestation de ces services.	Aucun identifié.		
	2.5 La capacité de la fonction publique à offrir des services en français s'est améliorée grâce au recrutement d'employés qui parlent français ainsi qu'à la formation d'autres employés. Des normes et des directives de recrutement, d'évaluation et de forma	Permettre aux employés clés de suivre des cours de français.	Travailler avec les directeurs afin d'identifier quels postes doivent utiliser le français et quels employés sont prêts à suivre des cours de français.	
<b>Objectif 3</b> Développement communautaire et amélioration des capacités. S'assurer que la communauté acadienne et francophone dispose des ressources nécessaires pour sa durabilité et son développement à long terme.	3.1 Le gouvernement a aidé les organisations acadiennes et francophones à atteindre les objectifs indiqués dans le Plan de développement global.	Faire traduire certaines parties du site Web du ministère de l'Énergie en français. Élaborer et mettre en œuvre un plan et une approche visant à répondre aux demandes orales et écrites du public de communiquer en français.	Identifier les parties de notre site Web à faire traduire cette année. Élaborer une approche visant à répondre aux demandes en français au comptoir de réception. Faire traduire la section des coordonnées sur notre site Web en français pour les demandes	
	3.2 Les centres communautaires scolaires acadiens et francophones offrent des services et des programmes à la communauté acadienne et francophone.	Aucun identifié.		

## **Priorités de la communauté acadienne et francophone**

Le ministère s'efforcera de donner à la communauté acadienne et francophone un meilleur accès aux renseignements offerts aux Néo-Écossais anglophones, à l'oral et à l'écrit.

## **Conclusion : Contribution à la préservation et à l'essor de la communauté acadienne et francophone**

Le ministère de l'Énergie est structuré comme un organisme de réglementation, d'élaboration de politiques et de planification en ce qui a trait aux ressources en énergie et à la durabilité. Des renseignements sur les enjeux liés à l'énergie sont présentés sur notre site Web. Nous prévoyons faire traduire ces renseignements en français dans un avenir rapproché, et nous prévoyons permettre à notre personnel de répondre à toute question ou préoccupation de la communauté acadienne et francophone à l'oral ou à l'écrit. Nous viseront à offrir tous les services que nous offrons au grand public, bien qu'ils soient limités, à la communauté acadienne et francophone également.